

AG de la société de pêche



AG de la société de pêche

Le conseil d'administration de la société de pêche de Jegun tiendra son assemblée générale ordinaire le samedi 16 décembre à 10h30 au local de la chasse (chemin de Couhelongue) à Jegun.

Ordre du jour :

accueil des pêcheurs, allocution du président, compte rendu moral et bilan financier, alevinage, nouvelle réglementation, questions diverses;

Un pot clôturera cette assemblée. Présence souhaitée des adhérents.